



Association Vététiste Sottevillaise

Règlement intérieur

1. L'adhésion à l'Association Vététiste Sottevillaise implique l'approbation de ses statuts et de son règlement intérieur, consultables sur le site internet du club (avs-vtt.fr) ou auprès du Président. Elle implique des droits et des devoirs.
2. L'adhésion n'est effective qu'après règlement de la cotisation et la fourniture de documents obligatoires (certificat médical, bulletin d'adhésion, autorisation parentale et document F.S.G.T.).
3. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
4. La responsabilité de l'association n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant au responsable sur le lieu de départ de la sortie.
5. Une bonne tenue, le respect des personnes, du matériel et du code de la route sont de règle au sein de l'association.
6. Le vélo sera en bon état de fonctionnement.
7. Le port du casque à structure rigide est obligatoire. Les gants et lunettes sont fortement conseillés.
8. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté pourra être conduit à l'hôpital.
9. L'assurance souscrite au titre de l'adhésion sera consultable sur le site du club ou sur simple demande.
10. Le club A.V.S. pourra utiliser pour sa communication interne et/ou externe, l'image de l'ensemble de ses adhérents, et cela sur tout type de support (notamment sur le site Internet du club).
11. Vos nom et prénom peuvent être amenés à être affichés sur le site Internet du club. Ces informations pourront être cédées et/ou échangées à des partenaires du club moyennant autorisation de chaque membre.
Dans le cadre du partenariat avec ALLTRICK (site de vente par correspondance de pièces vélo sur Internet) une remise de 5% supplémentaire pourra être accordée aux membres de l'A.V.S., soit à titre individuel (moyennant l'ouverture d'un compte chez eux), soit par le biais de commandes collectives organisées avec le club. Pour mettre en place ce partenariat ALLTRICK demande au club de fournir le nom, prénom et adresse E-mail de chaque membre de l'A.V.S. (fichier qui restera en interne chez ALLTRICK pour permettre l'ouverture des comptes individuels pour ceux qui en feront la demande).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.